



AAF M&G Emerging Market Equities

Publication des produits sur le site Web



Résumé

Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'ABN AMRO Funds M&G Emerging Market Equities (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont des leaders ou qui s'améliorent en matière de pratiques ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Stratégie d'investissement

Le Compartiment vise à investir dans des actions des marchés émergents. La prise en compte des facteurs ESG est entièrement intégrée à l'analyse fondamentale et aux décisions d'investissement. L'analyse fondamentale du Gestionnaire d'investissement externe comprend une évaluation des facteurs ESG, ainsi que d'autres caractéristiques financières et opérationnelles. Suite à l'évaluation de la qualité liée aux critères ESG, le Gestionnaire d'investissement externe quantifie les risques ESG pour ces sociétés, afin de déterminer si ceux-ci ont été pris en compte dans l'évaluation de la société. Le Gestionnaire d'investissement externe privilégie les émetteurs présentant de meilleures caractéristiques ESG lorsque cela ne nuit pas à la poursuite de l'objectif d'investissement.

La prise en compte des facteurs ESG est entièrement intégrée à l'analyse et aux décisions d'investissement. Afin d'identifier les titres à acheter, le Gestionnaire d'investissement externe réduit l'univers d'investissement potentiel (i) en filtrant les exclusions (ii) en réalisant une analyse plus approfondie des facteurs ESG afin d'identifier et de tirer parti des opportunités d'investissement. Ce processus permet d'obtenir un portefeuille présentant de meilleures caractéristiques ESG. Lors de la construction d'un portefeuille orienté positivement vers des investissements présentant de meilleures caractéristiques ESG, le Gestionnaire d'investissement externe peut néanmoins réaliser des investissements dans l'ensemble de la gamme de notations ESG.

Proportion d'investissement

Le Compartiment prévoit d'investir au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques

environnementales et sociales promues). Par conséquent, jusqu'à 10 % des investissements peuvent ne pas être alignés sur ces caractéristiques

Surveillance des caractéristiques environnementales/sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille le respect des exclusions avant et après négociation en tant que restrictions d'investissement afin d'empêcher et de détecter les investissements qui ne seraient pas conformes aux exclusions énoncées. Les incidents sont enregistrés et résolus par le biais d'un processus d'enquête. La Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. Selon la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller à l'aide de sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité persiste au fil du temps, un processus de remontée est mis en place par la Société de gestion pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Sources des données et traitement

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données. La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales. Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion.

Le Gestionnaire d'investissement externe fournit des informations à des fournisseurs de données tiers, y compris des sociétés telles que MSCI et Bloomberg, ainsi que des sources de recherche et d'analyse exclusives. Les données reçues de fournisseurs tiers proviennent généralement de sources fiables et, dans certains cas, auditées, telles que les rapports annuels de durabilité. Dès réception, les données sont vérifiées par les analystes. Pour garantir la cohérence de l'interprétation des données, des exercices d'analyse comparative sont effectués le cas échéant. Les données ESG collectées sont évaluées à l'aide d'une fiche d'évaluation ESG exclusive, complétée par les analystes. Les données sont traitées par le biais d'une combinaison de systèmes propriétaires externes et internes et d'outils de plate-forme numérique qui surveillent l'exposition des fonds au niveau du fonds et de la sécurité avant et après négociation.

Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des audits préalables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable. L'équipe d'analystes Recherche raisonnable en gestion (RRG) identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et au développement durable d'une stratégie d'investissement. L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie. Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les Gestionnaires d'actifs externes lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi,

l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris l'examen d'investissements sous-jacents).



Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.



Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'ABN AMRO Funds M&G Emerging Market Equities (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont des leaders ou qui s'améliorent en matière de pratiques ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.



Stratégie d'investissement

Description de la stratégie

Le Compartiment vise à investir dans des actions des marchés émergents. La prise en compte des facteurs ESG est entièrement intégrée à l'analyse fondamentale et aux décisions d'investissement. L'analyse fondamentale du Gestionnaire d'investissement externe comprend une évaluation des facteurs ESG, ainsi que d'autres caractéristiques financières et opérationnelles. Suite à l'évaluation de la qualité liée aux critères ESG, le Gestionnaire d'investissement externe quantifie les risques ESG pour ces sociétés, afin de déterminer si

ceux-ci ont été pris en compte dans l'évaluation de la société. Le Gestionnaire d'investissement externe privilégie les émetteurs présentant de meilleures caractéristiques ESG lorsque cela ne nuit pas à la poursuite de l'objectif d'investissement.

La prise en compte des facteurs ESG est entièrement intégrée à l'analyse et aux décisions d'investissement. Afin d'identifier les titres à acheter, le Gestionnaire d'investissement externe réduit l'univers d'investissement potentiel (i) en filtrant les exclusions (ii) en réalisant une analyse plus approfondie des facteurs ESG afin d'identifier et de tirer parti des opportunités d'investissement. Ce processus permet d'obtenir un portefeuille présentant de meilleures caractéristiques ESG. Lors de la construction d'un portefeuille orienté positivement vers des investissements présentant de meilleures caractéristiques ESG, le Gestionnaire d'investissement externe peut néanmoins réaliser des investissements dans l'ensemble de la gamme de notations ESG.

Pratiques de bonne gouvernance

Dans le cadre de sa « bonne politique de gouvernance », la Société de gestion du Compartiment identifie les sociétés qui ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance. Les sociétés qui ne suivent pas des pratiques de bonne gouvernance sont exclues de l'univers d'investissement initial du Compartiment. La source de données utilisée pour tous les critères mentionnés ci-dessous et pour définir le test réussite-échec en matière de gouvernance de la Société de gestion est Sustainalytics.

Composant SFDR	Indicateur	Critères d'exclusion	Description
Structure de gestion saine	Pacte mondial des Nations Unies - Principe 10	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Le Principe 10 du Pacte mondial des Nations Unies est lié à la lutte contre la corruption et les actes de corruption et stipule que les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.
	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont abordés : irrégularités comptables, corruption et actes de corruption, pratiques anticoncurrentielles, sanctions et composition du conseil d'administration.
Relations avec les collaborateurs	Pacte mondial des Nations Unies - Principes 3, 4, 5 et 6	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Les Principes 3, 4, 5 et 6 du Pacte mondial des Nations Unies sont liés aux conditions de travail. Ces principes stipulent que les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation.
	Évaluation des controverses sociales	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont inclus : liberté d'association, travail des enfants/forcé, santé et sécurité, relations communautaires, respect des droits humains, normes de travail, discrimination et harcèlement.
Conformité fiscale	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, l'évitement fiscal et l'évasion fiscale sont pris en compte.
Rémunération du personnel	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, la rémunération est prise en compte.



Proportion des investissements

Le Compartiment investit au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S)).

Jusqu'à 10 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques (#2 Autres). Le terme « #2 Autres » inclut les instruments dérivés, les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale associée à ces investissements. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus.



#1 Alignés sur les caractéristiques E/S :

inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autres :

inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.



Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

- Le Gestionnaire d'investissement externe : Les exclusions du Compartiment sont codées et surveillées avant et après négociation en tant que restrictions d'investissement afin d'empêcher et de détecter les investissements qui ne seraient pas conformes aux exclusions énoncées. Les incidents sont enregistrés et résolus par le biais d'un processus d'enquête. Les caractéristiques du Compartiment sont codées et surveillées avant et après négociation en tant que restrictions d'investissement afin d'empêcher que le Compartiment ne soit géré d'une manière qui n'est pas conforme à la caractéristique contraignante.
- Société de gestion : Le suivi des caractéristiques environnementales ou sociales du produit d'investissement est assuré par un cadre de contrôle dédié. La Société de gestion, par l'intermédiaire

de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. Selon la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller à l'aide de sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité persiste au fil du temps, un processus de remontée est mis en place par la Société de gestion pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires.



Méthodologies

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. Dans son cadre de travail ESG, la Société de gestion utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment :

- Absence de sociétés qui ne répondent pas aux critères définis dans la liste d'exclusion de la Société de gestion et qui sont jugées incompatibles avec la promotion des caractéristiques E/S (p. ex. tabac, armes controversées).
- Évaluation du niveau de controverse - l'implication dans des controverses est une mesure clé des performances ESG. L'évaluation du niveau de controverse reflète dans quelle mesure une société est impliquée dans des polémiques et la façon dont elle gère ces polémiques.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies - Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité des entreprises au monde visant à encourager ces acteurs et les sociétés du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Scores de risque ESG : les scores de risque ESG mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont celle-ci gère ces risques. Cette méthode multidimensionnelle de mesure du risque ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG.
- Émissions de GES du scope 1 - les émissions du scope 1 sont issues des opérations internes d'une entreprise, y compris la production d'énergie sur site, les flottes de véhicules, les opérations de fabrication et les déchets.
- Émissions de GES du scope 2 - les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes générées par la production d'énergie utilisée par l'entreprise.



Sources des données et traitement

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données.

La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales :

- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données externe Sustainalytics pour évaluer les caractéristiques environnementales et/ou sociales des composants du Compartiment. La Société de gestion fait appel à Sustainalytics pour les scores de risque ESG, les controverses, l'implication des produits et l'alignement avec les normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- La Société de gestion fait appel à Morningstar pour analyser le groupe de pairs du Compartiment, ainsi que pour divers calculs de données ESG au niveau du portefeuille.
- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données ISS pour les données relatives au climat et à l'impact. La Société de gestion fait également appel à ISS comme solution de vote par procuration.

Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion. La Société de gestion vérifie que les données sont disponibles, rapportées (ou calculées) et fiables au fil du temps. Au cas par cas (par exemple, si un score ESG est manquant), la Société de gestion peut utiliser d'autres sources d'information pour formuler sa propre opinion sur l'adéquation ESG de toute opportunité d'investissement avec la stratégie du Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement externe fournit des informations à des fournisseurs de données tiers, y compris des sociétés telles que MSCI et Bloomberg, ainsi que des sources de recherche et d'analyse exclusives. Les données reçues de fournisseurs tiers proviennent généralement de sources fiables et, dans certains cas, auditées, telles que les rapports annuels de durabilité. Dès réception, les données sont vérifiées par les analystes. Pour garantir la cohérence de l'interprétation des données, des exercices d'analyse comparative sont effectués le cas échéant. Les données ESG collectées sont évaluées à l'aide d'une fiche d'évaluation ESG exclusive, complétée par les analystes.

Les données sont traitées par le biais d'une combinaison de systèmes propriétaires externes et internes et d'outils de plate-forme numérique qui surveillent l'exposition des fonds au niveau du fonds et de la sécurité avant et après négociation.

L'utilisation des données estimées est limitée. Cependant, lorsqu'une estimation est nécessaire, une analyse et des outils exclusifs sont utilisés. Par exemple, si une société en portefeuille ne divulgue pas ses émissions de gaz à effet de serre, une estimation est effectuée à l'aide de l'outil exclusif d'émission de carbone du Gestionnaire d'investissement qui évalue les niveaux d'intensité carbone des sociétés en portefeuille.



Limitations aux méthodologies et aux données

Les méthodologies et les données utilisées présentent les limites suivantes :

- **Qualité des données** : l'approche suivie inclut l'analyse qualitative des caractéristiques ESG d'une entreprise. La méthodologie est soumise à des limitations, notamment la dépendance à la qualité des données fournies par les sociétés bénéficiaires des investissements ou les fournisseurs de recherche tiers, ainsi que la quantification des données qualitatives.
- **Couverture** : l'équipe globale d'analystes ESG responsable de l'analyse du Compartiment n'est pas suffisamment fournie pour couvrir l'ensemble de l'univers d'investissement et des limites méthodologiques existent. En outre, en ce qui concerne les fournisseurs de données externes, bien que le nombre d'entreprises couvertes par les fournisseurs de données ait considérablement augmenté au fil du temps et que ce nombre continue à augmenter, il peut arriver qu'une entreprise spécifique ne soit pas évaluée par eux. En effet, soit le fournisseur de données ne couvre pas l'entreprise en question, soit l'entreprise n'a pas fourni les données nécessaires à une évaluation appropriée par le fournisseur de données.
- **Divergences dans les notations** : les données utilisées pour l'analyse du Compartiment sont obtenues auprès de différents fournisseurs de données, qui ont des méthodologies différentes pour évaluer la performance ESG. Le résultat de leur évaluation est dans une certaine mesure subjectif et incohérent.

En outre, la différence entre les sources de données et les méthodes de traitement utilisées par la Société de gestion et les gestionnaires d'actifs de fonds d'investissement à capital variable peut s'ajouter à cette divergence dans les notations.

- Données estimées : tous les points de données ne sont pas des données rapportées et certaines des données utilisées sont des estimations. Par exemple, dans le cas de données carbone ou de notations ESG, certains calculs techniques peuvent être basés sur des données estimées (par référence à la moyenne d'un groupe de pairs).



Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des recherches raisonnables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable :

- L'équipe RRG identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe d'analystes RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement, tels que l'organisation, l'équipe, l'investissement, la construction de portefeuille, le processus, l'historique de suivi, etc. Les rapports de recherche RRG incluent une recherche raisonnable approfondie en matière de durabilité et un score de durabilité distinct. Pour toutes les stratégies, les analystes RRG évaluent la société de gestion d'actifs responsable de la stratégie sur son engagement et sa transparence en matière d'investissement ESG. Ils évaluent également dans quelle mesure et à quelles étapes les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et effectivement pris en compte dans le processus d'investissement et le portefeuille. Cette analyse est réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé via la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, ainsi sur des réunions avec les professionnels impliqués dans la stratégie (par exemple, les gestionnaires de portefeuille, les analystes financiers, les analystes ESG, l'équipe de gestion, etc.). L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie.
Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe RRG est transparente et surveille régulièrement le portefeuille de la stratégie. Les notations ESG et autres caractéristiques durables des actifs sous-jacents du portefeuille sont également surveillées régulièrement. En outre, les analystes RRG se rencontrent régulièrement avec les gestionnaires de portefeuille pour discuter des performances et des transactions récentes afin de surveiller l'alignement avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Pour se préparer à la réunion, les analystes RRG envoient un questionnaire de surveillance à l'aide de la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, avec des questions relatives au portefeuille, à la performance et aux facteurs ESG. Au cours des entretiens, les gestionnaires de portefeuille précisent s'il y a eu des changements au sein de l'équipe et des processus. Les analystes et les gestionnaires d'investissement discutent également des récents engagements et des étapes clés de la période. En outre, les analystes RRG surveillent tous les événements importants susceptibles d'affecter le portefeuille, par exemple en ce qui concerne leurs investissements, leurs analystes financiers et ESG, leurs processus d'investissement, leur capacité d'engagement. Chaque changement peut avoir une incidence sur la notation de la stratégie sur la base des 5-P, ce qui peut entraîner une modification des notations de la stratégie, y compris le score de durabilité.
- L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les Gestionnaires d'actifs externes lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies. L'équipe ESG surveillera également les investissements sous-jacents du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales globales, ainsi que les indicateurs ESG pour toutes les participations du Compartiment. Si une participation est identifiée comme ne satisfaisant pas aux

caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment, l'équipe ESG examinera la question plus en détail en menant une analyse interne. En outre, l'équipe ESG est chargée d'examiner périodiquement les listes d'exclusion, d'évaluer la pertinence des dernières informations ESG concernant les sociétés soumises à des restrictions et de mettre à jour les listes en conséquence, ajustant ainsi les portefeuilles. L'équipe ESG s'assure également de la bonne compréhension et de la bonne mise en œuvre des exigences réglementaires en matière de finance verte, comme le SFDR, les RTS ou la Taxonomie sur l'ensemble de la gamme de produits. Enfin, l'équipe ESG est responsable de la classification durable de la gamme de produits de la Société de gestion. Dans l'ensemble, l'équipe ESG joue un rôle très transversal dans l'organisation de la Société de gestion, car les questions ESG sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

Le Gestionnaire d'investissement externe effectue une recherche raisonnable sur les actifs sous-jacents du Compartiment. La recherche raisonnable ESG est effectuée dans le cadre de la recherche fondamentale en matière d'investissement. Les analystes de recherche évaluent les indicateurs de principales incidences négatives et identifient les risques de durabilité afin d'évaluer et d'exprimer leur matérialité pour la société ou l'investissement concerné. Les analystes reflètent leurs évaluations dans des recherches écrites ou dans une fiche d'évaluation ESG. Le cas échéant, l'analyste utilise la carte de score ESG pour évaluer 15 facteurs obligatoires et communs, ainsi que d'autres facteurs idiosyncrasiques jugés pertinents par rapport au profil de risque et à la composition commerciale de la société concernée. Outre les évaluations exclusives, la prise de décision d'investissement peut également tenir compte des notations ESG de tiers, le cas échéant. La prise en compte appropriée des facteurs ESG est un objectif obligatoire dans le processus de recherche raisonnable pour les analystes et les gestionnaires de fonds.



Politiques d'engagement

Dans le cadre de son modèle économique de conseil par délégation, la Société de gestion délègue la responsabilité de l'engagement au Gestionnaire d'investissement externe sélectionné. Toutefois, la Société de gestion ne délègue pas toutes les activités de gestion et est responsable du vote par procuration. Le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer le rôle de conseiller et guider la Société de gestion sur les questions spécifiques qu'elle aborde avec des sociétés spécifiques. La décision finale pour le vote par procuration revient à la Société de gestion, même lorsqu'elle reçoit des conseils.

Le Gestionnaire d'investissement externe estime que le succès à long terme des sociétés est soutenu par une gestion efficace des investisseurs et des normes élevées de gouvernance d'entreprise. Il estime que si une entreprise est bien gérée, et de manière durable, elle est plus susceptible de réussir à long terme.

Dans la mesure du possible, le Gestionnaire d'investissement externe cherche à atteindre ses objectifs par accord et de manière confidentielle, mais peut être amené à faire connaître les problèmes en les portant à la presse nationale ou en soutenant la convocation d'une réunion, ou exiger la tenue de cette réunion lui-même, afin de permettre aux actionnaires de voter sur des sujets en conflit. La hiérarchisation des ressources du Gestionnaire d'investissement externe est basée sur une série de facteurs, y compris la matérialité d'une question et la taille de la participation.

Le Gestionnaire d'investissement externe surveille périodiquement la progression des engagements par rapport aux objectifs identifiés. Selon lui, la confrontation avec les conseils d'administration lors des assemblées d'actionnaires représente un échec de la gouvernance d'entreprise. La remontée est normalement effectuée par l'équipe d'investissement conjointement avec l'équipe Gérance et Durabilité et peut impliquer de rencontrer le président et/ou l'administrateur indépendant senior de la société, l'équipe de direction, d'autres actionnaires et/ou conseillers de la société. Dans un nombre limité de cas, il peut être nécessaire d'impliquer le directeur général ou le directeur des investissements de M&G Investments.

Une intervention ciblée commencera généralement par un processus visant à améliorer sa compréhension de la position de l'entreprise et à communiquer sa position à l'entreprise. Il peut s'agir d'engager des discussions avec le président et/ou les conseillers de l'entreprise.

Le Gestionnaire d'investissement externe s'engage également régulièrement avec d'autres parties prenantes, y compris des organismes commerciaux, des décideurs politiques et des organisations non gouvernementales (ONG) telles que le Department for Business, Energy and Industrial Strategy (BEIS), la Financial Conduct

Authority (FCA), le Financial Reporting Council (FRC), l'Investment Association, les PRI des Nations Unies, le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC), la United Kingdom Sustainable Investment and Finance Association (UKSIF), l'EFAMA, l'Investor Forum, l'International Corporate Governance Network (ICGN), ShareAction et al. Ces interactions suivent la même procédure et utilisent de nombreuses méthodes similaires à celles de leurs interactions avec les entreprises. Ainsi, elles sont consignées et suivies par l'équipe Gérance et Durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet du Gestionnaire d'investissement externe à l'adresse <https://www.mandg.com/investments>



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.